

**Business
France**

Bilan des investissements internationaux en France

2025



Pascal Cagni

**Président du Conseil d'administration de Business France
et Ambassadeur délégué aux investissements internationaux**

« On se connaît mieux par le jugement d'autrui que par l'opinion que l'on a de soi-même », écrivait La Rochefoucauld. Les Français doutent de leur pays ? Les entreprises étrangères, quant à elles, le jugent toujours attractif : en 2025, elles ont pris près de 1 900 décisions d'investissement en France, soit 5 par jour en moyenne.

Le mode de recensement des projets et des emplois évolue cette année : le bilan comptabilise l'ensemble des emplois annoncés au démarrage d'un projet, et chaque point de vente comme un projet. L'objectif est de mesurer plus précisément l'attractivité du site France ainsi que l'impact local de la décision d'investissement. Si on fait abstraction des points de vente, pour comparer les résultats d'une année sur l'autre, on constate que le nombre de projets augmente de 2 % en 2025.

Ce bilan en progression est également satisfaisant sur le plan qualitatif. Le nombre d'investissements de production continue de croître. Plus de 800 projets concernent le secteur industriel. Les créations de centres de R&D font un bond de 33 %. Les projets dans la logistique restent aussi abondants que l'an passé. La croissance des enseignes commerciales de groupes étrangers confirme le dynamisme du marché intérieur français.

Autre fait notable, les reprises d'entreprises en difficulté vont sauvegarder plus de 5 200 emplois, en forte majorité dans des activités de production. En outre, près de 70 projets visent à décarboner des sites, notamment dans l'agro-alimentaire, l'automobile et la construction. Enfin, un quart des projets répondent aux priorités stratégiques « France 2030 », telles que les secteurs à haute valeur technologique – cloud, IA, quantique –, la santé, les véhicules électriques ou les énergies renouvelables.

L'origine et la destination géographiques des projets méritent à nouveau d'être soulignées. L'Europe fait toujours la course en tête, avec 72 % des décisions d'investissement et plus de la moitié des emplois, preuve renouvelée de la vitalité du marché unique. Viennent ensuite l'Amérique du Nord et l'Asie, principalement la Chine, le Japon et l'Inde.

Par son ampleur, l'investissement international contribue à la cohésion des territoires : les communes de moins de 20 000 habitants attirent près de la moitié des projets et plus de 28 000 emplois, dont les deux-tiers dans le secteur industriel.

Dans une conjoncture marquée par de fortes tensions commerciales et géopolitiques, les entreprises étrangères ont continué à se projeter activement en France tout au long de l'année 2025. La prospection et l'accompagnement n'ont pas faibli : les équipes de Business France ont conduit plus de 5 700 entretiens d'affaires et elles accompagnent près de 60 % des projets recensés. Afin de mieux répondre aux besoins des investisseurs, la Team France Invest s'est encore étoffée en intégrant de nouveaux partenaires, tels qu'EDF sur l'énergie et France Travail sur les compétences. Les sommets pour l'action sur l'IA et Choose France l'ont montré aussi : notre pays est plus que jamais mobilisé pour son attractivité.

1 878

décisions d'investissement

47 734

emplois projetés

Top 3 des fonctions

522 projets de points de vente

472 projets de production

299 projets de centres de décision

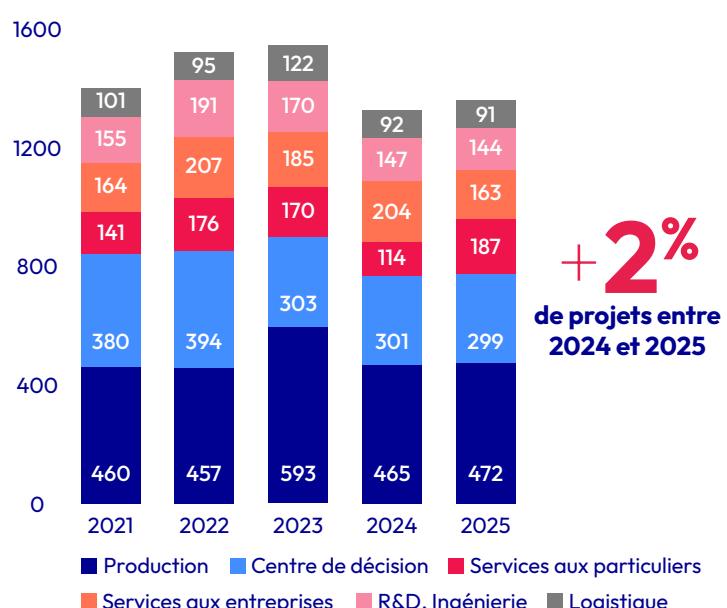


Types d'opération

	Projets	Emplois
Création	1161	23 141 emplois créés
Extension	563	19 344 emplois créés
Reprise	48	5 249 emplois maintenus
+ 94 projets de pérennisation		
+ 12 projets de partenariat technologique		

Évolution des projets

hors points de vente depuis 2021



Principaux pays investisseurs

Rang du pays	Emplois	Projets	Entreprises porteuses de projets
1	États-Unis	Allemagne	États-Unis
2	Allemagne	États-Unis	Allemagne
3	Italie	Royaume-Uni	Italie
4	Royaume-Uni	Italie	Royaume-Uni
5	Chine	Belgique	Belgique
6	Canada	Pays-Bas	Suisse
7	Belgique	Danemark	Chine
8	Suisse	Suisse	Canada
9	Pays-Bas	Espagne	Japon
10	Danemark	Chine	Espagne

64 %

des emplois industriels dans une **commune de moins de 20 000 habitants**

L'Europe à l'origine de

56 % des emplois, 72 % des projets
et **60 % des entreprises** porteuses de projets

Principaux secteurs d'activité

	Projets	Emplois
Commerce et distribution	482	5 717
Automobile	123	4 734
Conseil et services aux entreprises	121	2 187
Prestations informatiques	117	3 611
Agro-alimentaire	93	1 761
Énergie et recyclage	91	5 088

Depuis 2023, sont comptabilisés au Bilan des investissements internationaux les projets de pérennisation et de partenariat technologique. En 2025, l'ensemble des emplois projetés au moment de la décision d'investissement sont comptabilisés par Business France, et non plus seulement les emplois à horizon 3 ans, en cohérence avec les méthodologies de décompte des emplois par la majorité de nos homologues et consultants privés. Par ailleurs, les ouvertures de commerces sont comptabilisées depuis 2025 au niveau communal et non plus départemental pour une meilleure mesure de l'apport de ce type de projets à l'économie française.

01

**L'attractivité, une force
de notre économie**

02

p.11

**Les entreprises étrangères,
actrices majeures de l'emploi
et du dynamisme des territoires
en France**

03

p.15

**Les investissements internationaux,
leviers de résilience industrielle et de
transformation du tissu économique**

04

p.18

**L'Europe, source principale
des décisions d'investissement
en France**

Pour le Bilan 2025, la méthode de recensement des décisions d'investissement a été améliorée dans deux dimensions :

- ➔ Avoir une meilleure vision des prévisions d'emplois créés sur le territoire. L'ensemble des créations d'emplois projetées lors d'une décision d'investissement est dorénavant compté dans leur intégralité et non plus à horizon 3 ans, dans le but d'être plus fidèle à la réalité économique de la décision d'investissement. Cette évolution permet une mise en cohérence avec la méthodologie employée par EY Consulting dans son Baromètre européen. Les évolutions du nombre d'emplois projetés par décisions d'investissement ne sont ainsi pas directement comparables entre 2025 et les données des années précédentes.
- ➔ Appréhender de manière plus complète la présence des entreprises du commerce qui se développent en chaîne sur le territoire. La détection des ouvertures de commerces a été systématisée pour environ 90 comptes étrangers très actifs en France sur les dernières années, à partir du recensement des nouvelles immatriculations de sites référencées sur le site public de l'Annuaire des Entreprises. De plus, les ouvertures de commerce, hors déménagement, ont été comptabilisées de manière exhaustive (une ouverture = un projet d'investissement) et non plus agrégées au niveau départemental. L'évolution du nombre de projets dans les commerces n'est ainsi pas directement comparable entre 2025 et les années précédentes. La comptabilisation des emplois créés ou maintenus par les projets de commerces n'est pas modifiée et reste donc comparable avec les précédentes années.

07

L'attractivité, une force de notre économie

La France a démontré sa résilience dans un contexte international marqué par l'instabilité, les tensions commerciales et les recompositions des chaînes de valeur.

1. La confiance maintenue dans un contexte défavorable

L'attractivité de la France auprès des investisseurs étrangers n'a pas faibli en 2025, avec 1878 nouvelles décisions d'investissement permettant de créer ou de maintenir 47 734 emplois.

En termes d'activités ciblées par ces investissements, les points de vente passent en tête en 2025, avec 522 décisions d'investissement recensées - en partie du fait d'une comptabilisation plus exhaustive à l'échelle communale - et viennent ensuite les activités de production (472 projets) et les centres de décision (299 projets). Hors points de vente, le nombre de projets connaît une hausse de 2 % par rapport à 2024.

La force du marché intérieur français se confirme avec la présence dense d'enseignes de groupes étrangers. Les atouts structurels de la France, à savoir sa main d'œuvre qualifiée, sa capacité d'innovation et ses infrastructures permettent aux projets de production de progresser de 1,5 % entre 2024 et 2025. Ils reviennent, après une année exceptionnelle en 2023, à un niveau comparable aux années 2021 et 2022.

Les projets de R&D sont en légère baisse par rapport à 2024 mais on note une croissance plus forte des créations de centres R&D que des extensions, avec +33 % de créations pour atteindre 53 nouveaux sites décidés en 2025. Cette dynamique confirme la reconnaissance de la France comme une terre d'innovation en Europe, alors même qu'elle est la première destination européenne des projets étrangers de R&D selon EY depuis de nombreuses années.

En nombre de projets, la logistique se maintient avec 91 projets recensés (contre 92 en 2024), avec une légère progression du nombre de créations de nouveaux établissements.

Ces résultats s'inscrivent dans un contexte politique national troublé mais dans lequel l'économie française a fait preuve de stabilité. La croissance du PIB devrait atteindre +0,9 % en 2025 selon les prévisions de la Banque de France (1,0 % pour la zone euro¹), et le taux d'inflation est resté l'un des plus bas de la zone euro, à +1,1 % en moyenne sur l'année (vs 2,1 % dans la zone euro) selon le FMI, reflet d'une économie relativement moins exposée aux chocs externes que certains de ses partenaires.

La France bénéficie par ailleurs d'un mix énergétique attractif car très largement décarboné et dont la stabilité des prix est assurée par des mécanismes de régulation, un réel atout différenciant pour les industries électro-intensives.

¹Source : BCE. Le PIB calculé pour la zone euro est exprimé en volume avec demande intérieure modifiée pour l'Irlande. La « demande intérieure modifiée » inclut la consommation privée et publique et une mesure modifiée de l'investissement qui exclut les achats d'avions à des fins de leasing et certains achats de propriété intellectuelle. Les importations, les exportations et les variations de stocks irlandaises sont exclues de cette mesure. Cette méthode de calcul permet de corriger la mesure du PIB de l'Irlande, qui est biaisée par l'enregistrement des bénéfices des multinationales présentes en Irlande pour des raisons fiscales.

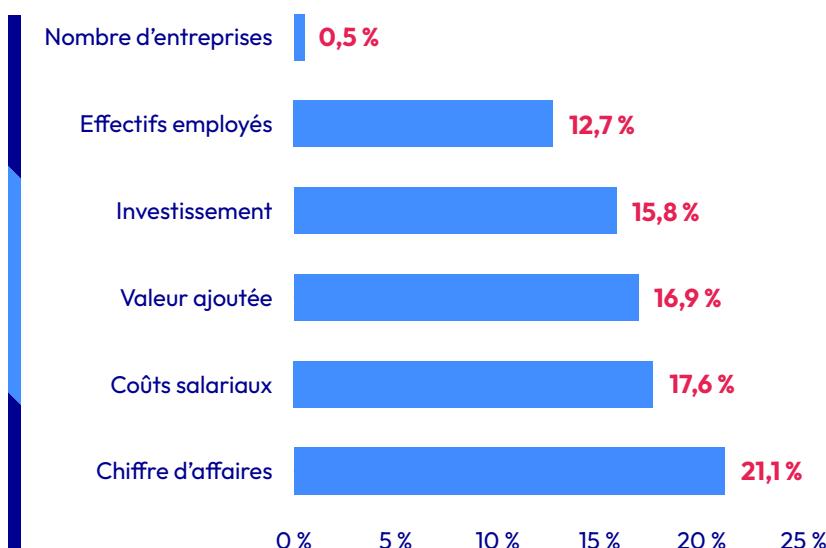
Ces bonnes performances en termes d'attractivité sont aussi à mettre au regard des données publiées par la CNUCED², qui, bien qu'elles portent sur un périmètre différent – incluant les flux d'investissement tant physiques que financiers – témoignent d'un bilan contrasté des flux d'IDE au niveau mondial. En excluant les effets des flux financiers indirects transitant par les principaux hubs financiers internationaux, la croissance réelle des IDE serait de +5 % en 2025. Le nombre de projets greenfields est en baisse de 16 %, mais progresse de +22 % en montants d'investissement, en particulier grâce à des projets d'ampleur dans l'IA et les datacenters annoncés en France. La diminution des projets greenfields est le résultat d'une dégradation de la perception du risque qui pèse sur les décisions d'investissement. Les tensions commerciales et géopolitiques accélèrent la recomposition des chaînes d'approvisionnement. L'investissement en Europe se retrouve de plus en plus dominé par des opérations de restructuration et de consolidation plutôt que par la création de nouvelles capacités productives.

2. Un apport majeur à l'économie française

Si la France n'est pas épargnée par ce phénomène de restructuration, elle a malgré cela continué à attirer de nouveaux investisseurs. Parmi les quelque 1 021 entreprises porteuses de projets recensées, 315 ont investi en France pour la première fois en 2025, soit 31 % de l'ensemble des porteurs de projets. Parmi ces primo-investisseurs, 53 % ont investi dans un secteur de services et 47 % dans l'industrie, et en particulier dans les secteurs de l'agro-alimentaire, des matériels de transport hors automobile et des équipements et dispositifs médicaux.

Ces nouveaux investisseurs viennent renforcer la présence d'entreprises étrangères en France, forte de 19 100 entreprises en 2023 selon l'Insee. Si elles ne représentent que 0,5 % des entreprises en France, les entreprises sous contrôle étranger sont toutefois à l'origine de 13 % des effectifs employés en France et réalisent 16 % de l'investissement concrétisé en 2023. Elles contribuent largement au commerce extérieur de la France, puisque 41 % des exportations de biens leur sont attribuables. Les entreprises sous contrôle étranger participent ainsi pleinement au dynamisme économique de nos territoires.

Contribution des entreprises sous contrôle étranger à l'économie française



Source : Insee Focus N°368, L'emploi en France sous contrôle étranger en 2023, novembre 2025

² Source : Global Investment Trends Monitor, janvier 2026, CNUCED

02

Les entreprises étrangères, actrices majeures de l'emploi et du dynamisme des territoires en France

Les entreprises étrangères emploient 2,3 millions de personnes, salariées et non salariées en France en 2023 (Insee, 2025). L'industrie et le commerce représentent 58 % de ces emplois. Une dynamique qui persiste dans les projections d'emplois puisque sur les 47 734 emplois créés ou maintenus par des décisions d'investissement étrangères en 2025, 39 % concernent de la production et 11 % des activités de points de vente.

1. Soutien de l'emploi

	Nombre d'entreprises porteuses de projets	Part des entreprises porteuses de projets	Emplois	Part emplois
Grandes Entreprises	366	36 %	27 581	58 %
ETI	316	31 %	13 876	29 %
PME/TPE	340	33 %	6 277	13 %

Parmi les entreprises porteuses de projets, on trouve à parts égales les trois profils : les grandes entreprises (plus de 5 000 salariés), les ETI (250-4 999 salariés) et les PME et TPE (1-249 salariés). Les grandes entreprises contribuent à hauteur de 58 % des emplois créés et maintenus en 2025.

En 2025, 54 % des créations d'emplois sont réalisées dans de nouveaux établissements, le reste étant des extensions d'établissements déjà présents en France. Quelques projets – créations d'établissements comme extensions – concentrent un nombre significatif d'emplois. En effet, en 2025, 50 décisions d'investissement vont créer chacune 150 emplois ou plus. Ces 50 projets représentent 42 % des emplois projetés recensés au Bilan des investissements.

Les emplois associés aux créations d'établissements sont en forte hausse en 2025 (23 141 emplois). Cette croissance s'explique par quelques projets logistiques dont la totalité des emplois projetés est comptabilisée. En effet, 28 % des 50 plus grands projets en termes d'emplois concernent une activité logistique. **Concernant les extensions, bien qu'on observe en 2025 leur baisse, le nombre d'emplois associés est stable (19 344 emplois).** Les entreprises étrangères déjà présentes en France continuent de recruter sur leurs sites existants, signe de confiance envers l'économie française.

Par ailleurs, l'année 2025 est marquée par une progression du nombre d'emplois sauvagardés par une opération de reprise de site en France par une entreprise étrangère. Une reprise est le rachat effectif d'un établissement en redressement judiciaire, liquidation judiciaire ou procédure de sauvegarde, avec maintien de tout ou partie des emplois existants. En 2025, Business France recense 48 reprises de site par un investisseur étranger qui ont permis la sauvegarde de 5 249 emplois dans l'économie française. Deux tiers des reprises et 79 % des emplois maintenus concernent des activités de production et donc le maintien des capacités de production et des emplois associés sur le territoire.

En particulier, 21 établissements du secteur de la construction automobile et des équipementiers ont fait l'objet d'une reprise par un investisseur étranger en 2025, permettant le maintien de plus de 2 100 emplois dans le secteur. Ces emplois sont principalement des emplois de production (environ 1700 emplois), et également des emplois de centre de décision et de recherche et développement.

2. Les entreprises étrangères contribuent à la cohésion des territoires

Les petites communes sont les premières destinatrices des projets d'investissement étrangers. En 2025, 48 % (894 projets) des décisions d'investissement ciblent une commune de moins de 20 000 habitants. Ces projets sont à l'origine de 59 % des emplois projetés recensés (28 126 emplois).

Ces territoires accueillent en premier lieu des projets de production ainsi que des points de vente. En 2025, 38 % des projets destinés aux petites communes sont des projets de production et 27 % des projets de points de vente. En termes d'emplois, les communes de moins de 20 000 habitants sont principalement destinatrices d'emplois de production (29 % des emplois projetés) et d'emplois de logistique (16 %), des activités consommatoires de place qui viennent renforcer les activités économiques des territoires.

En particulier, les entreprises industrielles ont une présence significative dans les communes de moins de 20 000 habitants : 59 % des projets et 64 % des emplois industriels se dirigent vers ces territoires.

Répartition des projets et emplois en 2025 par taille de commune

	Projets	Part des projets	Emplois	Part des emplois
<20 000	894	48 %	28 126	59 %
20 000-100 000	438	23 %	9 013	19 %
100 000-200 000	122	6 %	2 905	6 %
200 000-300 000	57	3 %	787	2 %
300 000-400 000	33	2 %	1 004	2 %
>500 000	334	18 %	5 899	12 %
Total	1 878	100 %	47 734	100 %

3. Nouvelle approche sur l'implantation des points de vente

En approfondissant sa connaissance des entreprises du commerce et en identifiant leurs critères de décision d'implantation, Business France complète son offre de services aux territoires.

En effet, les enseignes étrangères représentent une part significative du chiffre d'affaires du commerce en France (jusqu'à 25 % dans certains secteurs).

La dynamique d'ouvertures des points de vente en 2025 met en lumière que les entreprises étrangères du retail contribuent de façon active à la vitalité commerciale des territoires. En effet, en 2025, 46 % des ouvertures de points de vente ont eu lieu dans des communes de moins de 20 000 habitants et 30 % dans des communes de 20 000 à 100 000 habitants.

Les 522 ouvertures de points de vente sous contrôle étranger recensées par Business France, sont portées par 74 entreprises différentes, dont 34 ont ouvert plus d'un point de vente en 2025. Les ouvertures de points de vente sont ainsi concentrées sur un faible nombre d'entreprise.

L'accompagnement de leurs implantations, en lien avec les programmes nationaux "Action Coeur de Ville" et "Petites Villes de demain", représente un enjeu majeur pour la cohésion sociale, l'attractivité économique et la résilience des territoires.

Ils ont choisi la France



Italie

Équipementier – Acerbis Italia SPA

Acerbis, groupe italien de référence dans les équipements et accessoires pour la moto, a repris l'entreprise française Bagster, implantée à La Ferté-Macé dans l'Orne, en Normandie. Spécialisé dans la conception et la fabrication de selles, bagageries et accessoires pour motos, le site normand constitue un savoir-faire industriel reconnu. Cette opération de reprise vise à relancer l'activité, renforcer l'offre produit et intégrer Bagster dans une stratégie de développement internationale. Le projet permet de maintenir environ 37 emplois sur le site, d'en créer 10 et d'assurer la pérennité de cette activité industrielle en Normandie.



Finlande

Équipements médicaux – Aiforia Technologies

Aiforia Technologies, un leader en pathologie numérique alimentée par l'IA, a choisi la France et la région parisienne pour son premier hub européen d'IA en dehors des pays nordiques. L'entreprise déployera des solutions innovantes de pathologie numérique à usage clinique, soutenues par des collaborations stratégiques avec l'AP-HP et l'Institut Curie. Basée à Helsinki, Aiforia étendra ses activités commerciales et de support client en France tout en augmentant significativement son équipe locale. Ce mouvement positionne Aiforia à l'avant-garde de l'écosystème de la santé, ouvrant des opportunités avec les hôpitaux français, les entreprises de biotechnologie et les institutions de recherche.



États-Unis

Agro-alimentaire – Mars

Mars, entreprise familiale et un des leaders mondiaux de l'industrie agro-alimentaire, exerce ses activités dans la nutrition, la confiserie et la nutrition animale, employant plus de 150 000 personnes dans le monde, dont 5 000 en France. En 2025, Mars a annoncé 100 M€ dans ses sites français : Grand Est (43 M€), Occitanie (32 M€), Hauts-de-France (23 M€), Centre-Val-de-Loire (7 M€). Ces investissements modernisent et digitalisent les sites, soutiennent l'innovation, accélèrent la trajectoire Net Zero et consolident l'emploi local. Avec plus de 500 M€ investis en France en 5 ans, Mars confirme son ancrage territorial et sa confiance dans le potentiel d'innovation français.



Pays-Bas

Transport et stockage – HES International

HES International est une entreprise néerlandaise basée à Rotterdam, spécialisée dans la gestion de terminaux portuaires dédiés aux vracs secs et liquides industriels. À Fos-sur-Mer, elle a repris l'exploitation du plus grand terminal polyvalent de vracs en Europe du Sud, soutenue par un plan d'investissement de près de 50 M€. Cette opération a permis de préserver environ 70 emplois, principalement des dockers et du personnel technique. L'investissement vise également à renforcer la valeur stratégique du site en attirant de nouveaux projets, en soutenant la décarbonation d'industries clés comme l'acier et le ciment, et en assurant la continuité des activités.

03

Les investissements internationaux, leviers de résilience industrielle et de transformation du tissu économique

Les entreprises sous contrôle étranger sont indispensables au maintien de ces activités en France : dans les secteurs de la métallurgie, de la fabrication de machines, de l'industrie du papier et du carton, ou encore dans l'industrie automobile, plus de la moitié des emplois dépendent d'entreprises sous contrôle étranger. Ces entreprises emploient 775 000 personnes dans l'industrie, ce qui représente 21 % de l'emploi industriel en France (Insee, 2025).

1. Préservation et décarbonation du tissu industriel

Les projets d'investissement étrangers dans l'industrie sont un atout pour notre souveraineté économique. Les entreprises étrangères y contribuent par la création d'établissements, l'extension ou la reprise de sites existants mais également par la pérennisation des capacités productives (digitalisation, décarbonation) dont les projets sont en hausse en 2025.

En 2025, 599 entreprises industrielles étrangères ont généré 833 projets et 20 119 emplois. Ces projets industriels se répartissent en 38 % de créations de nouveaux établissements, 46 % d'extensions de sites existants, 5 % de reprises et 11 % de pérennisations et partenariats technologiques. Ainsi, la presque totalité des reprises, des pérennisations et des partenariats se font dans un secteur de l'industrie.

En termes de secteurs :

Le secteur industriel le plus plébiscité est l'automobile (15 % des projets industriels et 24 % des emplois), porté par l'implantation de nouveaux établissements spécialisés dans les services liés à cette industrie. Le nombre de projets spécifiquement centrés sur la production automobile a quant à lui été porté à la hausse grâce aux reprises de sites industriels. Les emplois maintenus par les reprises de ces sites représentent à eux-seuls 45 % des emplois recensés dans le secteur automobile cette année.

Le secteur de la santé, qui regroupe le secteur des équipements et dispositifs médicaux et celui des médicaments et biotechnologies, représente 15 % des projets industriels et 12 % des emplois. Il a également bénéficié de l'élargissement d'un réseau de services de santé sur l'ensemble du territoire, ainsi que de plusieurs investissements d'envergure.

Le secteur agro-alimentaire (11 % des projets industriels et 9 % des emplois) complète le podium. Il est à noter que la majorité des investisseurs dans ces deux secteurs (santé et agro-alimentaire) d'intérêt stratégique en termes de souveraineté industrielle proviennent de pays européens (à hauteur de 65 % des investissements recensés).

Par ailleurs, près de 70 projets décidés en 2025 ont pour objectif prioritaire de décarboner des sites d'implantation (très majoritairement pour des activités de production), dans des secteurs fortement émetteurs de CO₂ : le secteur de l'agro-alimentaire (19 % de ces projets), du verre, bois et papier (16 %), l'automobile (10 %) ou encore la construction (9 %) et la chimie plasturgie (9 %).

Le renouvellement des investissements dans les secteurs industriels est le résultat de la résilience des fondamentaux économiques ainsi que d'une politique volontariste menée en faveur de la réindustrialisation du territoire, de la transition écologique et d'une stratégie nationale d'innovation.

2. Le levier France 2030

La France s'est dotée du plan de soutien à l'innovation

France 2030, visant à positionner le pays en leader dans des secteurs stratégiques qui transforment nos filières, accélèrent la transition écologique et énergétique et renforcent la compétitivité. Depuis son lancement en octobre 2021, ce sont près de 40 Md€ qui ont déjà été engagés sur les 54 Md€, au bénéfice de plus de 7 500 lauréats dans des secteurs tels que l'intelligence artificielle, les énergies renouvelables, ou encore la santé.

Les investisseurs d'origine étrangère contribuent aux priorités définies par la stratégie France 2030, avec 465 projets dont :

- ➔ **91 projets** dans les secteurs à haute valeur technologique du cloud, de l'IA et des technologies du quantique, générant près de 3 100 emplois.
- ➔ **82 projets** dans les secteurs de la santé et de l'alimentation durable (biothérapies, dispositifs médicaux innovants, santé numérique), générant plus de 2 000 emplois.
- ➔ **53 projets** dans les secteurs de la digitalisation et de la décarbonation des mobilités, y compris les projets relatifs aux véhicules électriques et aux batteries, générant 2 150 emplois.
- ➔ **52 projets** dans les énergies renouvelables, les solutions pour la ville durable et les systèmes agricoles contribuant à la transition écologique, générant un peu plus de 1 700 emplois.

Répartition sectorielle des projets et des emplois en 2025

	Projets	Emplois
Commerce et distribution	482	5 717
Constructeurs automobiles et équipementiers	123	4 734
Conseil et services aux entreprises	121	2 187
Prestations informatiques	117	3 611
Agro-alimentaire	93	1 761
Énergie et recyclage	91	5 088
Machines et équipements mécaniques	80	1 215
Équipements et dispositifs médicaux	76	907
Équipements électriques et informatiques	71	2 048
Transport, stockage	66	8 142
Matériels aéronautiques, navals et ferroviaires	61	2 742
Chimie, plasturgie	56	676
BTP, construction	54	1 356
Sport et loisirs	54	562
Services financiers et assurances	51	828
Médicaments et biotechnologies	47	1 518
Verre, céramique, minéraux, bois, papier	37	782
Travail des métaux	35	834
Hôtellerie, tourisme et restaurant	33	977
Textiles et accessoires	32	817
Équipement du foyer	31	277
Parfums, cosmétiques	20	265
Composants électroniques	12	150
Autres activités de services	10	190
Service de location	8	40
Médias, édition	6	111
Opérateurs télécoms et internet	3	120
Électronique grand public	3	14
Autres	2	23
Éducation et formation	2	22
Immobilier	1	20
Total	1 878	47 734

04

L'Europe, source principale des décisions d'investissement en France

Les 1 878 projets d'investissement étrangers recensés en 2025 sont originaires de 61 pays différents, dont 27 pays européens.

1. Approche continentale de l'origine des investissements

La part prépondérante de l'Europe dans les dynamiques d'investissements étrangers en France est en cohérence avec son statut de premier partenaire commercial du pays (54 % des exportations de la France sont à destination de l'UE en 2024 selon les douanes françaises) et de premier investisseur en stock d'IDE (73 % du stock d'investissement direct par origine ultime en 2023 selon la Banque de France).

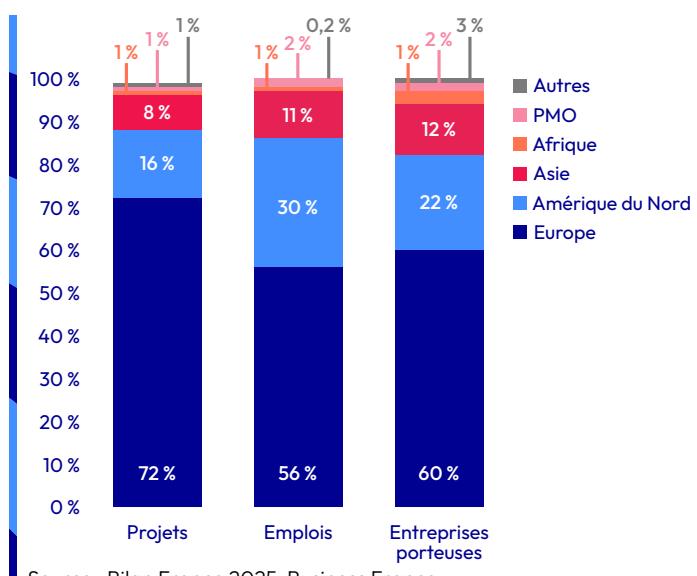
En 2025, 60 % des entreprises étrangères ayant investi en France sont européennes. Ces entreprises portent 72 % des décisions d'investissement recensées et 56 % des emplois projetés. Elles ont ainsi tendance à investir sur plusieurs de leurs sites en France une même année. Cette tendance s'observe notamment dans les entreprises de commerce et distribution, principalement européennes, qui ouvrent de nombreux points de vente ou de service sur l'ensemble du territoire.

Les entreprises européennes ont également fortement contribué au dynamisme des investissements dans la R&D et l'ingénierie. Dans un contexte global de stabilité du nombre de projets de R&D, 59 % des projets sont originaires d'entreprises européennes contre 46 % en 2024. Les projets d'origine nord-américaine et asiatique ont de leur côté marqué le pas.

Les entreprises nord-américaines ont pour leur part été à l'origine de 16 % des projets recensés et de 30 % des emplois. Plusieurs projets très créateurs d'emplois dans la logistique décidés en 2025 expliquent cette forte contribution aux emplois projetés.

L'Asie est à l'origine de 8 % des projets et de 11 % des emplois recensés en 2025. Ces projets sont principalement issus de la Chine, du Japon et de l'Inde qui représentent 88 % des projets et 94 % des emplois projetés. Les projets d'investissement des entreprises asiatiques ont augmenté en 2025 par rapport à 2024, + 7 % tout comme les emplois induits qui progressent de 35 %. En particulier, le continent a réalisé 50 % des opérations de reprise recensées en 2025 et sauvegardé ainsi plus de 2 000 emplois dans l'industrie française.

Origine géographique des projets, emplois et entreprises porteuses de projets étrangers en 2025



2. Les principaux pays investisseurs

Premières employeuses étrangères en France (523 391 salariés en France en 2023 selon l'Insee), **les entreprises américaines sont à l'origine de près d'un quart des emplois recensés au travers du Bilan 2025 et de 13 % des projets.**

Les investisseurs américains ont principalement décidé des projets de production (1/3 des projets américains). Cependant, ce sont surtout les projets de logistique (8 %) qui vont générer la plupart des emplois projetés par les entreprises américaines (55 %), en lien avec de grands projets de plateformes logistiques d'Amazon, et, dans une moindre mesure, de GXO Logistics. À eux seuls, les projets d'Amazon projettent la création de 5 635 emplois dans les années à venir.

La présence de ces projets créateurs de nombreux emplois explique qu'en moyenne les projets américains génèrent plus d'emplois que ceux des autres pays investisseurs (48 emplois créés par projet, contre 29 pour l'Italie, 23 pour le Royaume-Uni ou 16 pour l'Allemagne).

D'après le Baromètre AmCham 2025 publié en mars 2025, les investisseurs américains étaient inquiets du contexte économique français. Une part faible des entreprises enquêtées prévoyait d'augmenter leurs effectifs en France (24 %). Cet attentisme des entreprises américaines déjà présentes en France se retrouve dans les chiffres du Bilan des projets d'investissement de Business France 2025. Cela se reflète par la baisse du nombre d'entreprises américaines ayant décidé d'investir en France en 2025 : 174 entreprises porteuses de projets en 2025 vs 192 en 2024). Cependant, parmi ces entreprises, le nombre de primo-investisseurs américains s'est maintenu (44 en 2025 vs 39 en 2024). Les entreprises américaines ont également réalisé moins d'extensions de sites en 2025 (114 vs 150 en 2024) mais plus de créations de nouveaux établissements (96 vs 75 en 2024).

L'Allemagne se démarque comme 1^{er} investisseur en nombre de projets et 1^{er} investisseur européen, avec 331 projets d'investissement décidés (18 % du total) et plus de 5 200 emplois (11 % du total).

Les performances de l'Allemagne s'expliquent par le dynamisme du développement des entreprises du commerce et de la distribution en France. Ainsi 56 % des projets allemands (184) correspondent à des ouvertures de points de vente, portées par seulement 7 entreprises. Ces ouvertures irriguent l'ensemble du territoire, avec 64 % des nouveaux points de vente sous contrôle allemand situés dans une commune de moins de 20 000 habitants.

Hors points de vente, les entreprises allemandes ont décidé 69 projets d'investissement dans la production, soit 30 % de plus qu'en 2024. Ces projets sont principalement des extensions de sites existants et projettent la création de plus de 2 600 emplois sur le territoire français. L'Allemagne est ainsi le 2^e pays créateur d'emplois de production en France, derrière l'Italie.

Le Royaume-Uni conserve de son côté la 3^e place d'investisseur en France en nombre de projets, avec environ 10 % des projets recensés, et se positionne 4^e en nombre d'emplois projetés (9 % des emplois). Le pays est le 2^e investisseur étranger dans les points de vente, qui représentent 51 % des projets britanniques décidés en 2025 et 63 % des emplois associés. Les entreprises britanniques ont doublé leurs projets d'investissement dans la R&D, ingénierie entre 2024 et 2025. En particulier, 7 entreprises britanniques ont décidé la création d'un établissement de R&D, ingénierie en France contre un total de 4 sur les 2 dernières années.

L'Italie s'illustre cette année par le nombre d'entreprises porteuses de projets ayant investi en France. Avec 98 entreprises différentes, un chiffre en hausse de 29 % en 1 an, l'Italie montre l'attrait fort du pays pour la France. Parmi ces 98 entreprises, plus d'un tiers ont investi pour la première fois en France en 2025, marquant le dynamisme à l'international des entreprises italiennes et leur choix de la France comme marché de développement.

Business France et ses partenaires régionaux ont accompagné en 2025 59 % des projets d'investissement portés par des entreprises étrangères.

Ils ont choisi la France



Allemagne

Énergie recyclage - Siemens Energy AG

Siemens Energy réinvestit plus de 200 M€ dans son site havrais d'éoliennes en mer qui mobilisera à terme jusqu'à 1600 emplois directs et indirects. Ce site industriel, le plus grand de France dans les énergies renouvelables, a déjà produit pour cinq parcs éoliens en mer au large des côtes françaises (Fécamp, Saint-Brieuc, Yeu-Noirmoutier, Le Tréport et Courseulles). À partir de 2026, il fabriquera des pales de 115 mètres, parmi les plus longues sur le marché pour des éoliennes en mer de 14MW, principalement destinées pour le marché européen. Ce projet contribue à la souveraineté énergétique et industrielle de l'Europe et à l'atteinte de ses objectifs climatiques. Soutenu par le crédit d'impôt industrie verte (C3IV), il consolide Le Havre comme hub industrialo-portuaire majeur pour l'éolien en mer en Europe.



Royaume-Uni

Agro-alimentaire / Cosmétique - Unilever Plc

Fondé en 1929, Unilever est un leader mondial des biens de consommation et dispose en France de plusieurs sites industriels stratégiques. Marché prioritaire pour le groupe, la France illustre cette ambition par des investissements soutenus : 60 M€ (2018-2022), puis 30 M€ (2025-2027), dont 4 M€ pour la transition écologique. Ces projets modernisent, digitalisent et renforcent l'implantation industrielle locale. Ils confirment la place stratégique de la France au sein d'Unilever à travers ses usines emblématiques du Meux et Chevigny-Saint-Sauveur, produisant des marques iconiques comme Signal, Maille et Amora. La France s'affirme ainsi comme moteur de croissance du groupe.



Chine

Automobile - Minth Electricity Technology

Minth Electricity Technology, la co-entreprise entre le groupe chinois Minth et Ampere Electricity, annonce un projet de création d'une activité dédiée à la fabrication de pièces plastiques peintes (becquets et boucliers) pour de futurs véhicules de Renault Group. Situé à Lillers (Pas-de-Calais) dans une région clé pour l'industrie automobile, cet investissement devrait générer plus de 170 emplois directs à l'horizon 2028, renforçant ainsi l'ancrage industriel de la co-entreprise dans les Hauts-de-France. Le projet, qui s'ajoute à la production de carters de batteries déjà en place à Ruitz, s'inscrit dans une logique de proximité avec les sites de production de Renault Group.

Méthodologie

Comptabilisation des projets

Business France comptabilise dans son Bilan tout investissement qui crée ou maintient des emplois sur le territoire national. Depuis 2025, l'ensemble des emplois pérennes projetés au démarrage du projet sont comptabilisés en équivalent temps plein.

Les investissements non créateurs d'emplois sont comptabilisés s'ils participent à la pérennisation d'un site ou au renforcement de son système productif. Ainsi, 3 types d'investissement non créateurs d'emplois sont recensés par Business France, s'ils représentent à minima 100 000 € d'investissements :

- Les pérennisations de décarbonation
- Les pérennisations de digitalisation
- Les pérennisations de sauvegarde

Aussi, les partenariats de R&D établis sur le sol français entre entreprises françaises et étrangères sont comptabilisés s'ils occasionnent la création d'une structure de recherche en France.

Recueil et validation des données

Les projets inscrits au Bilan France sont identifiés selon trois canaux :

- **La cellule de veille de Business France qui recense les annonces publiques d'investissement d'origine étrangère créatrices d'emplois en France et en Europe ;**
- **La prospection des projets conduite par Business France, mobilisant en particulier le réseau de ses bureaux à l'étranger ;**
- **L'information collectée par les correspondants chefs de file en région sur leur territoire.**

Sur ces bases, l'établissement du Bilan France donne lieu à un processus de validation croisée de chacun des projets identifiés, qui associe Business France et les correspondants chefs de file en région.

Pays de contrôle d'une entreprise

Conformément aux préconisations européennes, l'Insee considère que le pays de contrôle d'un groupe multinational est défini par le pays de localisation de l'unité de contrôle opérationnel du groupe et où les informations financières de l'ensemble des filiales sont généralement consolidées. Pour certains groupes, lorsqu'on dispose d'informations objectives complémentaires, cette unité peut être différente de la tête de groupe, ou maison mère. Dans cette définition, le pays attribué à un groupe est indépendant de la nationalité des principaux actionnaires du groupe.

Ce premier niveau d'analyse est complété par la notion de contrôle des activités des filiales. Le critère statistique choisi pour la collecte des données est celui du contrôle majoritaire (plus de 50 % des actions d'une société donnant droit de vote au conseil d'administration). On suppose que le fait de posséder plus de 50 % des actions d'une société permet d'exercer un réel contrôle sur sa gestion, même si, dans certains cas, ce contrôle peut être exercé avec la possession de moins de 50 % des actions.

Des écarts entre les données publiées par Business France, fDi Markets et EY

Le mode de recensement des informations du Bilan France en fait une base de données fiable et unique, dont le taux de couverture des investissements recensés est largement supérieur à celui des consultants privés, comme IBM/PLI, fDi Markets ou EY. Les différences de champs et de méthodes de comptabilisation expliquent une partie des écarts importants observés : exclusion des points de vente, secteur de l'hôtellerie, reprises de sites en difficulté, reprises-extentions, pérennisations et partenariat de R&D.

Cependant, outre les différences méthodologiques mentionnées, les écarts relèvent majoritairement du fait que de nombreux projets d'investissement n'ont fait l'objet d'aucun article de presse ou de communiqué au moment du recensement. Ces projets ne peuvent donc pas être recensés par les outils de veille des consultants privés. En revanche, Business France dispose de ces informations grâce à son accompagnement des projets, aux données transmises par ses bureaux à l'étranger ainsi que par ses partenaires territoriaux.



Éditeur : Business France

Siège social : 77, Boulevard Saint-Jacques, 75014 Paris

Directeur de publication : Benoît Trivulce, Directeur général par intérim

Rédactrice en chef : Louise Cassagnes, Cheffe économiste

Contributeurs : Jérémie Zribi, Économiste, Lysandre Aubertin, Économiste

Conception graphique : Laureen Lechain, Cheffe de projet graphiste

Traducteurs : David Williams & Peter Stewart

Business France est l'entreprise publique de conseil au service de l'internationalisation de l'économie française. Elle est chargée du développement international des entreprises et de leurs exportations, ainsi que de la prospection et de l'accueil des investissements étrangers en France.

Elle promeut l'attractivité et l'image économique de la France, de ses entreprises et de ses territoires.

Elle gère et développe le programme V.I.E qui connecte entreprises et jeunes talents pour des missions à l'international. Business France dispose de plus de 1 400 collaborateurs situés en France et dans 53 pays.

businessfrance.fr - ©Business France